

Intitulé du poste	Coordonnateur gestion du matériel adapté et référent ITEP
Affectation	- Direction Académique de la Sarthe, Le Mans
Résidence administrative principale	rattachement à la circonscription ASH, membre du pôle-ressources
Lieu de travail	DSDEN de la Sarthe
Secteur d'intervention:	le département
Mission	Collaborateur immédiat de l'IEN ASH, il est un de ses conseillers techniques. Mission 1 : gérer le matériel adapté 60% - Répartir les aides matérielles à la scolarisation des élèves handicapés en suivant l'ensemble des procédures définies au plan départemental. - Développer des outils de suivi annuel de l'utilisation effective du matériel. - Développer des liens avec les professeurs sur le terrain. - Elaborer et diffuser des documents d'aides à l'utilisation des outils d'adaptation et de compensation. Mission 2 : être référent des élèves ayant une notification « dispositif ITEP » ou « dispositif ITEP Pro » en référence à la convention départementale portant sur la fluidité des parcours scolaires des élèves relevant d'ITEP, 40% Elèves concernés : - élèves en temps partagés (ITEP/autre modalité de scolarisation) ou projets de temps en cours d'élaboration, - élèves suivis par le SESSAD ITEP, pour lesquels une modification des modalités de scolarité est envisagée.
Compétences / expérience / qualifications requises	- Expérience de la prise en charge d'élèves en situation de handicap - Connaissance du système éducatif et du schéma départemental de scolarisation des élèves handicapés - Connaissances d'ordres didactique et pédagogique, numérique et bureautique - Aptitudes à collaborer, à animer des équipes et à prendre du recul - Sens du contact et du dialogue avec les partenaires - Disponibilité, mobilité, organisation, bureautique Titulaire du CAPSAIS ou CAPA SH ou du CAPPEI, l'obtention du CAFIPEMFest conseillée.
Quotité de travail	Horaires administratifs de la fonction publique, soit 1607 heures annuelles